



Photo : Olivier Hoffshir



REMEMBRANCE / CAMILLIEN-HOUDE : VERS UN CHEMIN DE PLAISANCE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION
PUBLIQUE DE MONTRÉAL, 30 NOVEMBRE 2018



Photo : Ville de Montréal

Les amis de la montagne



Mission des Amis de la montagne

Organisme à but non lucratif fondé en 1986, **Les amis de la montagne** ont pour mission de protéger et mettre en valeur le mont Royal en privilégiant l'engagement de la communauté et l'éducation à l'environnement.

Plus précisément :

- Protection de l'environnement
- Défense des intérêts du mont Royal
- Sensibilisation et engagement citoyen
- Services aux usagers du parc du Mont-Royal
- Programmes éducatifs, de plein air et culturels

Vision d'avenir pour Remembrance / Camillien-Houde



Recommandations pour l'accessibilité et la mobilité sur le mont Royal

1. Une **vision globale d'accessibilité et de mobilité sécuritaire sur l'ensemble de la montagne doit être élaborée**. Cette vision devra guider toute intervention sur le territoire du mont Royal, y compris le réaménagement du chemin de plaisance.



Photo : PixupMTL

Recommandations pour l'accessibilité et la mobilité sur le mont Royal

2. **Tout aménagement ou activité devrait contribuer à la qualité de l'expérience de l'ensemble des usagers de la montagne** et intégrer les principes de Frederick Law Olmsted et les valeurs du Site patrimonial du Mont-Royal, tel qu'énoncés dans le *Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal*, l'*Atlas du paysage du Mont-Royal* et le *Plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal*.



Recommandations pour l'accessibilité et la mobilité sur le mont Royal

3. **Le chemin de plaisance devrait favoriser le déplacement convivial et sécuritaire** jusqu'au sommet du Mont-Royal et permettre aux visiteurs de **jouir des exceptionnelles qualités paysagères et naturelles** de la montagne. Des **corridors écologiques devraient assurer des connexions entre les noyaux verts** des deux côtés de Remembrance / Camillien-Houde.



Photo : Stéphane Cantin

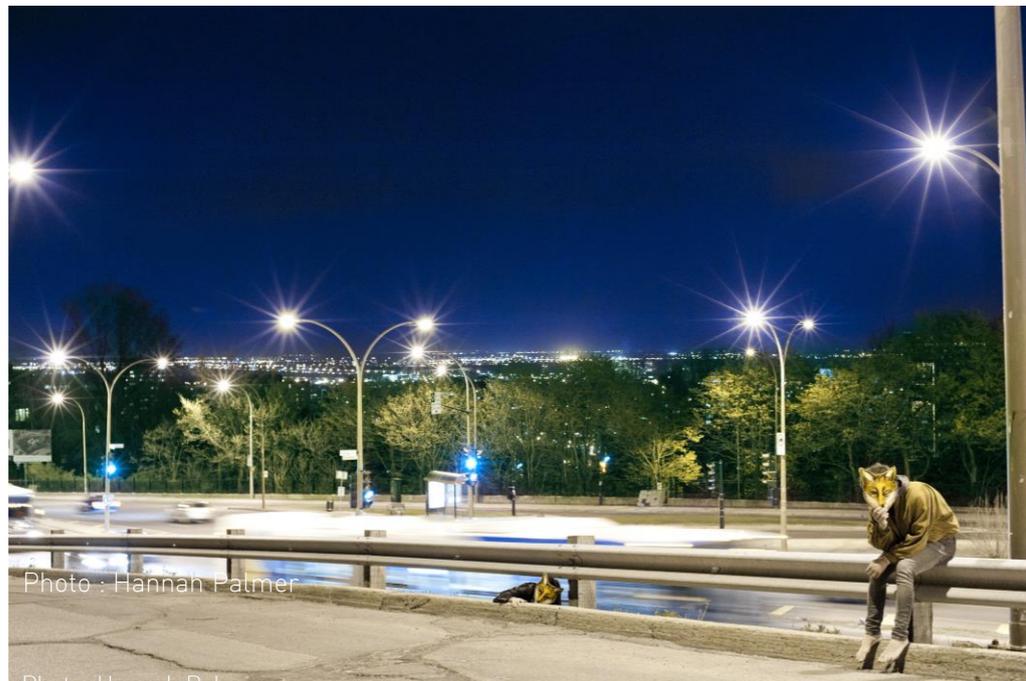
Recommandations pour l'accessibilité et la mobilité sur le mont Royal

4. Il faudrait **valoriser l'usage polyvalent** du chemin de plaisance et en **optimiser l'expérience de cohabitation harmonieuse entre tous les usagers**, en prenant soin de ne pas privilégier certains groupes au détriment de l'ensemble.



Recommandations pour l'accessibilité et la mobilité sur le mont Royal

5. Les objectifs préconisés par le mouvement mondial de sécurité routière **Vision Zéro**, auquel la Ville de Montréal souscrit depuis 2016, **devraient sous-tendre la requalification de Remembrance / Camillien-Houde**. Dans cet esprit, la sécurité et la qualité de l'expérience de cohabitation entre les différents usagers – piétons, cyclistes, usagers du transport en commun, automobilistes, etc. – devraient être en tête de liste des critères d'aménagement du chemin de plaisance.



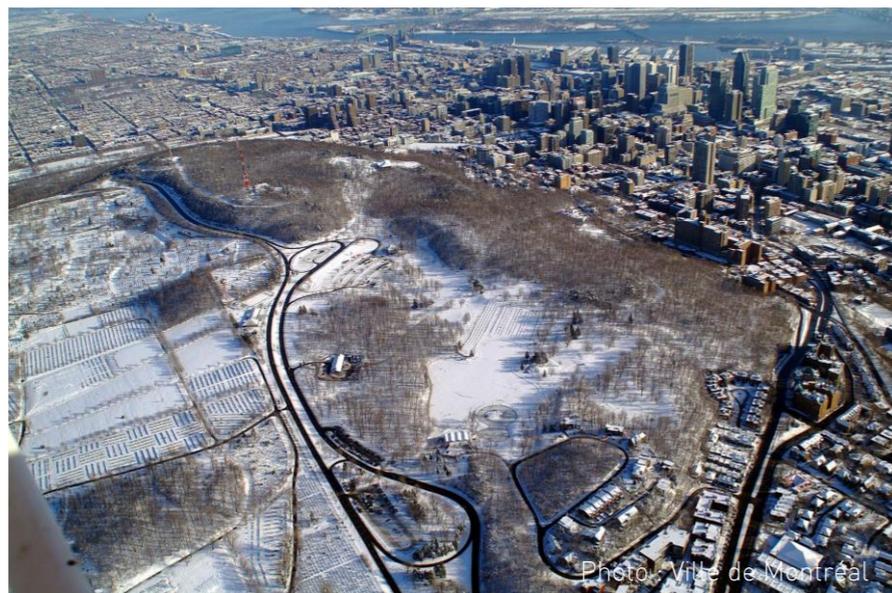
Recommandations pour l'accessibilité et la mobilité sur le mont Royal

6. Le mont Royal devra faire l'objet d'une desserte en transport collectif qui répond adéquatement et en toute saison aux besoins de tous les usagers de la montagne – familles, personnes à mobilité réduite, pique-niqueurs et amateurs de loisirs sportifs avec leurs équipements, etc. La desserte en transport collectif sur le mont Royal devrait contribuer au virage vers la mobilité durable souhaitée par la Ville.



Recommandations pour l'accessibilité et la mobilité sur le mont Royal

- 7. Aucun aménagement ne devrait entraîner une perte d'accessibilité au territoire.** L'arrêt du transit touche exclusivement les véhicules qui utilisent la voie Camillien-Houde et le chemin Remembrance comme raccourci pour accéder de manière rapide d'un point de départ situé à l'extérieur du secteur du sommet du Mont-Royal à une destination de l'autre côté de ce territoire. Pour les usagers du secteur du sommet, quel que soit leur mode de transport, **il faut maintenir la libre circulation entre les pôles maison Smith / lac aux Castors.** Il faudra aussi permettre d'effectuer, après un arrêt sur le territoire, la redescente par l'est ou l'ouest.



Recommandations pour l'accessibilité et la mobilité sur le mont Royal

- 8. Les stationnements du secteur du sommet du Mont-Royal devraient être réduits** en nombre comme en superficie. **Des stationnements incitatifs en périphérie**, tels que ceux de l'ancien Hôpital Royal Victoria, de l'Université de Montréal et de l'Hôpital Général, devraient être mis à contribution. **La mise en service de navettes**, et l'aménagement de sentiers pédestres ainsi que de nouveaux pôles d'accueil et seuils d'entrée devraient s'ajouter à l'offre d'accès à la montagne.



Photo : Ville de Montréal

Recommandations pour une plus grande acceptabilité sociale

Face aux impacts de l'arrêt du transit, Les amis recommandent de mener les actions suivantes en amont de tout projet pilote ou permanent sur Remembrance / Camillien-Houde :

- Assurer une fluidité sur les grandes artères sur le pourtour de la montagne
- Valider la capacité de circulation véhiculaire des grandes artères et l'impact des travaux majeurs de constructions sur le réseau routier du territoire (Turcot)
- Mettre en place des mesures d'apaisement dans les quartiers résidentiels (radars, dos d'âne)
- Bonifier considérablement la desserte en transport en commun et évaluer la possibilité de relier le métro Guy-Concordia au secteur du sommet du Mont-Royal

Recommandations pour une plus grande acceptabilité sociale (suite)

- Mettre en place une campagne de communication pour faire connaître l'ensemble des seuils d'accès à la montagne (piétons, cyclistes, véhicules) et une signalisation efficace
- Établir un code de conduite et de sensibilisation sur la cohabitation entre les usagers
- Promouvoir le transport collectif et actif sur la montagne
- Prendre des mesures pour minimiser l'impact des usagers sur le milieu naturel suite à une hausse de fréquentation dans des secteurs fragiles
- Considérer de mettre en place une fermeture progressive du transit. Évaluer une modulation du transit plage horaire, saison, période de faible achalandage.

CONTACT

Myriam Grondin

Chef des dossiers de protection
du mont Royal

T. +1 (514) 843-8240
poste 239

mgrondin@lemontroyal.qc.ca

